

Lettre sur la formation professionnelle

No 2/2010

Table des matières

- Page 2 | Se former dans un établissement d'exécution de mesures:
Préparer son retour dans la société
- Page 3 | Marché des places d'apprentissage: Se dirige-t-on vers
un manque de main d'œuvre qualifiée?
- Page 5 | Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique: «Certains
secteurs doivent déjà se battre pour trouver des apprentis»

Informations de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (OSP), tél. 031 633 87 28, osp@erz.be.ch
Lettre sur la formation professionnelle sur internet: www.erz.be.ch/lfp
Sur commande comme Newsletter: berufsbildungsbrief@erz.be.ch

Période probatoire Apprendre à mieux se connaître

Tous les contrats d'apprentissage débutent avec quelques appréhensions. Les entreprises formatrices ne savent pas si le jeune qu'elles ont choisi correspond vraiment au profil recherché ni s'il est suffisamment motivé pour débiter un apprentissage. Le stage d'information professionnelle a eu lieu il y a quelques mois et on sait à quel point les jeunes changent à ce moment de leur vie.

De leur côté, les apprentis entrent dans l'entreprise avec certaines inquiétudes. Ai-je choisi la bonne profession? Pourrai-je travailler trois ou quatre ans dans cette entreprise? Réussirai-je à m'entendre avec mon chef?

Parce que des craintes existent de part et d'autre, le contrat d'apprentissage commence toujours par une période probatoire, qui a deux objectifs: permettre aux parties de mieux se connaître et de mûrir en-

core leur décision. Durant cette période, le contrat peut être résilié à tout moment unilatéralement moyennant un préavis de sept jours. Par la suite, la résiliation est toujours possible mais sous certaines conditions. La période probatoire dure au moins un mois, mais trois mois sont généralement conseillés. Dans certains cas exceptionnels et sous réserve de l'accord des deux parties, elle peut être prolongée à six mois (approbation de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle nécessaire). La plupart du temps, la période probatoire se déroule sans problèmes et la relation se poursuit sans que l'on n'y prête attention. Seuls 3% des contrats d'apprentissage sont résiliés au cours de cette période, signe de la qualité de la sélection d'une part et du sérieux de la préparation au choix professionnel d'autre part.



Le courant passe-t-il? La période probatoire vous éclaire.

PHOTO: IRIS KREBS

Des efforts supplémentaires sont nécessaires

Début mai, la bourse des places d'apprentissage du canton de Berne faisait encore état de nombreuses places vacantes dans les métiers techniques, l'artisanat et le commerce. Parallèlement, les places vacantes se faisaient rares dans les métiers de la santé

et ceux d'employé de commerce (base) et d'assistant de bureau AFP.

Les temps ont changé. Alors qu'auparavant,

on parlait d'une pénurie de places d'apprentissage, on constate aujourd'hui que certaines places ne sont pas pourvues en raison de leurs exigences trop élevées ou parce qu'elles souffrent d'une mauvaise image. Dans certaines branches, c'est même un manque de main d'œuvre qualifiée qui se profile.

Alors que faire? La promotion réalisée par la Confédération et les cantons, par exemple dans le cadre du site FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH ou de la Journée intercantonale des places d'apprentissage, doit perdurer. Il revient aux centres d'orientation professionnelle d'informer encore plus efficacement les parents et les jeunes sur les débouchés de la formation professionnelle. Les associations professionnelles doivent également être mises à contribution: la promotion de la formation professionnelle fait partie, au même titre que celle des places d'apprentissage, de leurs missions premières. Ce sont ces associations et les entreprises formatrices qui font l'image d'une profession.

Theo Ninck, chef de l'OSP,
theo.ninck@erz.be.ch

Editorial



Se former dans un établissement d'exécution de mesures

Préparer son retour dans la société

Les jeunes qui subissent des mesures ne restent pas nécessairement sans formation: le foyer d'éducation de Prêles permet à ceux qu'il accueille de suivre une formation professionnelle et les prépare ainsi à réintégrer la société.

PETER BRAND

Le Code pénal suisse prévoit deux types de sanctions pour les jeunes: l'exécution de peines et l'exécution de mesures. Si dans le premier cas, il s'agit plus ou moins de purger une peine, dans le second cas, les jeunes délinquants se voient infliger des mesures spécifiques qui leur permettent de s'interroger sur leurs problèmes. Un suivi thérapeutique et social favorise leur resocialisation.

Intégration professionnelle

La réinsertion sociale passe en grande partie par l'intégration professionnelle. «Elle constitue un facteur décisif de retour à la vie normale», confirme Hugo Stulz qui supervise le domaine de la formation au foyer de Prêles. «C'est pourquoi nous travaillons aussi sur des objectifs professionnels qui permettront aux jeunes, dans l'idéal, d'achever une formation professionnelle.» Le foyer investit beaucoup dans ce domaine puisqu'il dispose de ses propres ateliers et de sa propre école professionnelle et propose au total 13 professions, en majorité artisanales.

Les jeunes qui souhaitent suivre une formation rejoignent tout d'abord l'atelier d'orientation dans lequel ils s'essayent aux différents métiers. «En procédant ainsi, nous souhaitons dans un premier temps habituer les jeunes au rythme du travail et, dans un second temps, leur permettre d'apprendre un métier qui leur plaise», explique Hugo Stulz. C'est très important car les jeunes arrivent de fait à Prêles sans enthousiasme. Si la phase d'orientation se passe bien, la formation peut débiter. La plupart du temps, il s'agit d'une formation en deux ans avec attestation, plus rarement d'un apprentissage en trois ou quatre ans avec certificat de capacité.

Lier théorie et pratique

Les apprentis acquièrent la pratique professionnelle dans les ateliers et les connaissances théoriques à l'école professionnelle du foyer. Cette dernière présente une particularité: l'enseignement y est dispensé dans des classes de quatre élèves au maximum. «Nous pouvons ainsi les faire travailler et les encourager de manière individuelle», se félicite Hugo Stulz. «Une autre de nos forces réside dans le fait que théorie et pratique sont étroitement liées. Si quelque chose n'est pas bien compris en classe, on peut l'expliquer à l'atelier.»

Les connaissances professionnelles sont enseignées par un chef d'atelier tandis que la formation générale est dispensée par un enseignant d'école professionnelle. Les jeunes ont également la possi-

bilité de fréquenter une école en dehors du foyer, mais ils doivent avoir des résultats et un comportement exemplaires.

La plupart des jeunes subissent des mesures durant deux ou trois ans et ne peuvent pas achever leur formation au foyer. Leur apprentissage doit donc souvent se poursuivre dans une entreprise. L'exemple de Thomas Odermatt montre que des entreprises formatrices sont prêtes à engager ces jeunes. Ayant opté pour une formation de maçon en deux ans, le jeune homme a trouvé une entreprise formatrice près du foyer pour sa deuxième année d'apprentissage. Dès l'été, il emménagera dans son propre studio et mènera une vie totalement indépendante. Il se réjouit d'ailleurs largement à cette idée: «J'ai beaucoup travaillé pour en arriver là. Avoir un emploi, c'est vraiment très important pour moi», confie-t-il. Ses premières expériences en dehors du foyer, il les a déjà faites puisqu'il suit des cours à l'école professionnelle de Bienne.

Une grande chance

Son camarade Kalebe Mendes n'en est pas encore là. Il y a deux ans, il s'est décidé pour une formation de peintre qu'il a suivie intégralement au foyer. Il est maintenant à la recherche d'une entreprise formatrice qui pourrait l'accueillir. Lui aussi est convaincu de l'importance d'une formation: «Le travail, c'est vraiment une chance pour moi. Quoique je fasse plus tard, j'aurai toujours besoin d'une formation», dit-il.



Kalebe Mendes (g.) et Thomas Odermatt, sur la bonne voie grâce à leur formation.

PHOTOS: PETER BRAND

Se dirige t-on vers un manque

La situation sur le marché des places d'apprentissage est stable. C'est ce que nous dit l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie depuis des mois. Mais qu'en est-il à long terme? Quels changements se profilent? Comment réagissent les milieux économiques à l'évolution démographique et à la situation économique tendue?

ROLF MARTI

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) publie chaque mois un communiqué faisant état de la situation sur le marché des places d'apprentissage. Le mot d'ordre est le même depuis longtemps: le marché est stable ! Les chiffres de l'OFFT se basent sur des enquêtes régulières menées auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle. Ce sont eux qui approuvent les nouveaux contrats d'apprentissage et, de ce fait, ils savent exactement si le nombre de contrats conclus est supérieur ou inférieur à celui des années précédentes.

Un coup d'œil sur les chiffres du canton de Berne le confirme: la situation n'évolue que très peu. Au 30 avril, 6083 contrats d'apprentissage signés avaient été déposés à l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle, c'est-à-dire 196 de plus que l'an passé à la même date, mais 130 de moins qu'il y a deux ans. Les variations sont donc minimes et relèvent de l'aléa statistique.

Théorie et pratique s'opposent

Que le marché ne subisse pas de plus fortes variations, on peut s'en réjouir mais aussi s'en étonner. Théoriquement et d'après l'expérience des années passées, une mauvaise conjoncture et un nombre réduit d'élèves en fin de scolarité obligatoire du fait du recul démographique devraient conduire à une contraction de l'offre de places d'apprentissage. Et ce, pour plusieurs raisons:

- les entreprises hésitent davantage à s'engager à long terme (contrats d'apprentissage) dans les périodes difficiles,
- la suppression de postes entraîne généralement la suppression de places d'apprentissage,



Une branche qui connaît des problèmes de relève: on recherche des apprentis constructeurs métalliques.

PHOT

- chaque faillite d'entreprise formatrice fait disparaître des places d'apprentissage,
- avec le recul du nombre d'élèves, la probabilité pour les entreprises de trouver le candidat ou la candidate qui leur convienne diminue et certaines places restent vacantes.

Se pose donc la question de savoir pourquoi l'offre de places d'apprentissage reste aussi élevée alors que la crise économique dure depuis deux ans déjà et que le nombre d'élèves en fin de scolarité obligatoire a diminué de 4,7% depuis 2007 dans le canton de Berne.

La situation évolue malgré tout

Cette question s'adresse à Hugo Barmettler, responsable de la formation professionnelle à l'OFFT. Il indique pour commencer que le marché des places d'apprentissage réagit généralement avec du retard: «Les entreprises se montrent toujours prêtes à former des jeunes, peut-être aussi parce qu'elles savent que les personnes en âge de travailler seront moins nombreuses ces prochaines années et craignent un manque de main d'œuvre qualifiée». Pour l'instant, il est difficile de prévoir comment le marché va évoluer. Hugo Barmettler perçoit déjà malgré tout quelques tendances:

de main d'œuvre qualifiée?

- La situation sur le marché des places d'apprentissage s'est détendue et les apprentis trouvent à nouveau plus facilement une place qu'il y a deux ans.
- Les professions qui ont des profils d'exigences plus élevés ont de plus en plus de mal à recruter une main d'œuvre suffisamment qualifiée.
- Les jeunes qui connaissent des difficultés sociales ou scolaires peinent toujours à trouver une place d'apprentissage.

Le problème s'est donc déplacé. Il n'est aujourd'hui plus question d'une pénurie générale de places d'apprentissage mais de difficultés périphériques précises. Dans les métiers qualifiés, par exemple les professions du métal, de l'électronique ou de la mécanique (cf. interview) ou les emplois du commerce nécessitant une formation élargie, la formation professionnelle est de plus en plus souvent en concurrence avec les gymnases. Hugo Barmettler parle même d'une «lutte pour les talents». Parallèlement, les places d'apprentissage dans le cadre de la formation de deux ans sont toujours trop peu nombreuses. Elles constitueraient pourtant une solution pour aider les jeunes qui rencontrent des problèmes sociaux ou scolaires à s'intégrer dans le monde du travail et une manière d'avoir recours à un nouveau potentiel de main d'œuvre qualifiée.

Course à la main d'œuvre qualifiée

La crise économique va bientôt s'atténuer contrairement au recul démographique qui s'inscrit sur la durée. L'Office fédéral de la statistique estime que le nombre d'élèves en fin de scolarité obligatoire va diminuer de 19% d'ici à 2018 dans le canton de Berne (CH: -13%). A une décennie centrée sur la pénurie de places d'apprentissage devrait donc succéder une décennie durant laquelle il s'agira de fournir suffisamment de main d'œuvre qualifiée à l'économie.

Tout l'enjeu est de savoir comment y parvenir. C'est ce sur quoi se pencheront les spécialistes à l'avenir. Certaines branches tentent déjà d'attirer les jeunes en lançant des campagnes d'image musclées. Si leur pari réussit, ce sera toutefois au détriment d'autres branches ou d'autres filières de formation car, ces prochaines années, il y aura de moins en moins d'apprentis à se partager ...

«Nous devons prendre le temps d'analyser ce qui se passe»

Dans l'industrie du métal, de l'électronique et de la mécanique, on dénombre plus de places d'apprentissage que d'apprentis. Ruedi Christen, responsable de la communication chez Swissmem, l'association qui représente cette industrie, s'exprime sur le problème de la relève.

Combien de places d'apprentissage n'ont pas trouvé preneur dans votre branche?
R.C.: Chaque année, entre 3 et 4% des places proposées ne sont pas pourvues, mais cela varie selon les régions.

Quelle en est la cause?

R.C.: Plusieurs facteurs entrent en jeu. Pour commencer, les exigences se sont nettement accrues dans nos professions au cours des dernières années, plus vite que le niveau à l'école obligatoire. Ensuite, notre branche est encore souvent perçue à tort comme n'étant pas suffisamment tournée vers l'avenir alors qu'elle cherche chaque jour des solutions aux problèmes d'environnement, d'énergie ou encore de mobilité. Par ailleurs, nous sommes une branche exportatrice ce qui nous rend dépendants de l'économie mondiale. A peine cette dernière s'esouffle-t-elle un peu que les journaux voient déjà notre branche à l'agonie. Nos emplois paraissent donc précaires, mais rien qu'entre 2002 et 2009, nous avons créé 55'000 postes. Pour finir, nous allons au-devant de problèmes du fait de l'évolution démographique.

La main d'œuvre qualifiée vous fera-t-elle bientôt défaut?

R.C.: Nous rencontrerons des problèmes à moyen terme du fait de l'évolution démographique et de la tendance chez les jeunes à préférer les écoles moyennes. C'est pourquoi nous devons prendre le temps d'analyser ce qui se passe.

Comment recruterez-vous à l'avenir?

R.C.: Avec Tecmania.ch, nous avons débuté une campagne qui a pour but de montrer aux jeunes que notre industrie n'a rien de poussiéreux et qu'au contraire, elle est très innovatrice et continuera à proposer des emplois passionnants. C'est avec ce même message que nous apparaîtrons encore plus souvent dans les médias, les écoles et les salons consacrés à la formation. Mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas contrer l'évolution démographique. Nous avons besoin d'autres mesures à long terme pour faire face.

Tecmania.ch existe depuis six mois. Quelles sont les réactions?

R.C.: Avec en moyenne 400 visites par jour, notre site est très consulté et les utilisateurs passent beaucoup de temps sur nos pages. Mais il est encore trop tôt pour dire si notre image a changé auprès du public et si oui, en quel sens.

Tecmania.ch

Ces dernières années, plusieurs branches ont lancé des campagnes pour se montrer aux jeunes sous un nouveau jour, dissoudre des préjugés tenaces et atteindre d'autres groupes-cibles. La campagne Tecmania.ch, débutée cet automne, est particulièrement visible. Swissmem, l'association professionnelle de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux, cherche ainsi à toucher les jeunes qui ont un intérêt pour la technique, ce qui, d'après une enquête, concernerait 53% d'entre eux. Pourtant, seuls 23% choisissent une profession qui s'y rapporte.

Site: www.tecmania.ch

Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique

«Certains secteurs doivent déjà se battre pour trouver des apprentis»

Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique, a été confirmé pour quatre années à son poste. Le manque de relève dans certains secteurs et l'intégration des jeunes aux prises avec des difficultés scolaires font partie des questions qui figurent à son agenda.

ROLF MARTI

Le nombre de jeunes en fin de scolarité obligatoire diminue dans le canton de Berne. Les entreprises formatrices devront-elles bientôt se battre pour trouver des apprentis?

B. P.: La situation sur le marché des places d'apprentissage s'est réellement détendue. Cela est dû d'une part à l'évolution démographique et d'autre part au marketing de ces dernières années. Nous avons constaté avec joie que les entreprises n'avaient pas réduit leur offre de places d'apprentissage malgré la crise. Dans le canton de Berne, en mai, plus de contrats que l'an passé avaient même été conclus. Cependant, offre et demande ne sont pas en adéquation dans tous les secteurs. Certains doivent déjà se battre pour trouver des apprentis.

Dans quelles branches y a-t-il trop peu de places d'apprentissage, dans quelles autres trop peu d'apprentis?

B. P.: Dans les métiers de la santé et du social et les métiers artistiques il y a encore trop peu d'offres de places d'apprentissage. La situation est tout autre dans certains métiers artisanaux, dans le bâtiment et l'hôtellerie-restauration puisque toutes les places proposées n'ont pas pu être pourvues. Les professions techniques sont confrontées à un autre problème: elles ne trouvent pas toujours des jeunes qui satisfont leurs exigences élevées.

Les gymnases privent-ils la formation professionnelle des bons élèves?

B. P.: Non. Dans le canton de Berne, le pourcentage d'élèves qui entrent au gymnase est plus ou moins constant. C'est pourquoi le nombre des classes a diminué. L'évolution démographique touche donc les gymnases autant que la formation professionnelle.

Quelles conséquences la détente apparue sur le marché des places d'apprentissage aura-t-elle sur les solutions transitoires? Seront-elles bientôt superflues?

B. P.: Les solutions transitoires permettent aux jeunes qui rencontrent des difficultés sociales ou scolaires de se préparer à l'apprentissage et c'est là leur véritable vocation. Elles ne vont donc pas disparaître même si elles serviraient sans doute moins souvent de «salle d'attente». Dans tous les cas où cela est possible, les jeunes doivent intégrer directement une formation professionnelle ou un pré-apprentissage. Les déficits sociaux sont gé-

cités. Ce type de formation s'est bien imposé dans les secteurs où la formation élémentaire existait auparavant. Dans d'autres, malgré des expériences positives, des réticences subsistent. Le travail de conviction et de réseautage doit donc être poursuivi avec beaucoup d'engagement.

5 à 7% des jeunes bernois n'obtiennent pas de diplôme de niveau secondaire II. Que souhaitez-vous entreprendre pour améliorer la situation?

B. P.: Même si nous possédons l'un des taux de diplômés les plus élevés de Suis-



«Les personnes qui ne disposent pas d'un diplôme professionnel ont plus de risques de dépendre de l'aide sociale». C'est pourquoi Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique, souhaite que les jeunes concernés soient repérés assez tôt et suivis.

PHOTO: ZVG

néralement plus facilement comblés sur le terrain qu'à l'école.

L'intégration de jeunes ayant des lacunes scolaires représente un défi de taille. Depuis quelques années, des formations professionnelles de deux ans ont été mises en place à leur intention. Ces offres sont-elles efficaces?

B. P.: La formation professionnelle de deux ans avec attestation constitue un accès idéal au monde du travail pour les jeunes qui cherchent une activité principalement manuelle. 25% des titulaires de l'attestation poursuivent ensuite leur formation vers un certificat fédéral de capa-

se, nous travaillons d'arrache-pied sur ce thème. Les personnes qui ne disposent pas d'un diplôme professionnel ont plus de risques de dépendre de l'aide sociale. Il est donc important que les jeunes concernés soient repérés assez tôt et suivis. C'est pour cette raison que nous avons créé le case management en 2009. Du reste, nous préparons actuellement, en collaboration avec la Direction de l'économie publique et la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, le troisième rapport sur les places d'apprentissage à paraître fin novembre. Il montrera dans quels domaines des actions sont encore nécessaires.



Validation des acquis

Cinq Bernoises obtiennent un CFC d'assistante socio-éducative

Le 26 mai dernier, cinq Bernoises se sont vu remettre un CFC d'assistante socio-éducative lors d'une cérémonie organisée au Locle. Ces cinq personnes avaient été intégrées dans un projet pilote du canton de Neuchâtel, dont le bilan est très encourageant puisque 24 des 28 personnes engagées ont obtenu leur CFC sans compléments de formation. Les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel collaborent activement dans la mise en place de leur système de validation. Actuellement, deux autres projets pilotes sont en cours dans l'espace BEJUNE, pour la profession d'employé-e de commerce (5 Bernoises y participent) et celle de mécanicien (projet sous la responsabilité de l'OSP). Enfin, le Jura lancera cette année encore un projet pour la profession d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC).

Informations: Florent Cosandey, florent.cosandey@erz.be.ch, 032 486 08 20

Nouveau site Internet

Trouver rapidement l'info qu'il vous faut

Depuis la mi-mars, la Direction de l'instruction publique du canton de Berne s'est dotée d'un nouveau site Internet. La rubrique «Formation professionnelle» rassemble toutes les informations importantes pour les entreprises formatrices et les apprenti-e-s. Lien: www.erz.be.ch/formation-professionnelle

Salon de la formation interjurassien

Fréquentation record

Du 24 au 28 mars dernier, Delémont a accueilli la sixième édition du Salon de la formation du Jura et du Jura bernois. Le succès de cette manifestation bisannuelle a été total puisque, selon les organisateurs, plus de 19'000 personnes l'ont visitée. Ce salon avait pour but de présenter aux élèves des trois dernières années de la scolarité obligatoire le vaste éventail des métiers pouvant être exercés dans l'Arc jurassien. Informations: www.salon-formation.ch

Lettre sur la formation professionnelle

2/10 – juin 2010

Information de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (OSP)
Parution 3 fois par an

Publication:

Direction de l'instruction publique, Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle, Kasernenstrasse 27, case postale, 3000 Berne 22, Tél. 031 633 87 12, Fax 031 633 87 29, osp@erz.be.ch, www.erz.be.ch/formation-professionnelle

Rédaction:

Sibylle Beyeler (OSP), Lea Coburg (OSP), Florent Cosandey (OSP), Daniel Hurter (GIB Berne), Stefan Luginbühl (Ville de Berne), Marianne Marending (OSP), Rolf Marti (komma pr), Daniel Roth (Swisscom)

Composition graphique:

eigenart, Stefan Schaer, Berne

Impression:

Rickli+Wyss AG, Berne

Numéro 3/2010:

A paraître la semaine 46

Impressum

P.P.
3000 Berne 22



Direction de
l'instruction publique
Office de l'enseignement
secondaire du 2^e degré
et de la formation
professionnelle

Kasernenstrasse 27
Case postale
3000 Berne 22